



La Randonnée Cérétane

BP 308

66403 Céret Cedex

Céret le 17 OCTOBRE 2015

NOTICE D'INFORMATIONS – **Séjour GOLFE du MORBIHAN** **du 4 au 11 Septembre 2016**

Le séjour est ouvert aux adhérents de la Randonnée Cérétane, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRP 2013/2014 avec assurance RC.
Ouverture possible à d'autres licenciés FFRP.

Nombre de participants : **50 au maximum.**

Date : **du Dimanche 4 Septembre à midi, au Dimanche 11 septembre à 9h.**

Déplacements : voitures personnelles

PROGRAMME

Il s'agit d'un séjour orienté sur la pratique de la randonnée pédestre dans un environnement « bords de mer », sentiers du littoral. Les dénivelés sont faibles -- de 100 m sauf sur Belle-Ile.
Cinq jours de randonnées sont prévus et un jour de repos (selon météo)

HEBERGEMENT

Azureva **KERJOUANO** Village Vacances ARZON 56640

Les participants sont invités à se regrouper par deux ,si possible

COUT DU SEJOUR

Le coût du séjour est fixé à **410€ par personne,**

Ce prix comprend :

- La pension, du déjeuner du 1^{er} jour au petit déjeuner du dernier jour.
- Le pique-nique chaque jour.
- L'accompagnement des randonnées par un animateur breveté.
- La redevance FFRP.
- La redevance au club La Randonnée Cérétane.
- Les boissons de convivialité et ¼ de vin par personne au repas du soir
- Le pourboire au personnel de l'auberge.
- Le linge de toilette est fourni..
- L'Assurance à la validation du projet

Ne sont pas compris :

- .- Le voyage AR.
- Les déplacements sur place basés sur le co-voiturage.
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme compris.
- La majoration pour chambre individuelle : 13 euros / jour
- Le coût des transferts « bateau » qui seront négociés sur place.

Inscriptions et modalités de paiement :

Les inscriptions sont ouvertes à partir du **17 Octobre 2015**

Une réunion est prévue le Mercredi 21 octobre 2015 au local du Club à Céret.à 14h30

Un chèque d'acompte de **100€**, à l'ordre de la Randonnée Cérétane sera donné ce jour-là

Co-organisateur : Comité bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre

64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris- Code APE : 913^E – SIRET : 30358816400044. - N°IM075100382

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative et le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.



Assurance RCP: MMA 14 Bd. Marie et Alexandre Oyon – 72030 LE MANS CEDEX 9
Garantie financière : UNAT 8, rue César Franck – 75015 PARIS

Le solde sera payé **fin Mai 2016** à la signature des documents contractuels, à une date qui vous sera communiquée ultérieurement.
Le nombre de places étant limité, elles seront attribuées dans l'ordre de réception des chèques d'acompte

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION.

En cas d'annulation entre 15 et 30 jours avant le départ : 50% du séjour sera retenu.
Moins de 15 jours avant le départ : 100% du séjour sera retenu
En cas de désistement non couvert par l'assurance le participant s'engage à trouver lui - même un remplaçant.
Pour les garanties individuelles souscrites, se reporter aux annexes 10 et 11.

RECOMMANDATIONS

Prévoir des vêtements de pluie, malgré qu'il fasse toujours beau en Bretagne

Responsables du séjour :

Alain **RIVOAL**
0626511972
et Jean **AGUSTI pour les randos**

Pièce jointe : Tableau prévisionnel des randos.



Assurance RCP: MMA 14 Bd. Marie et Alexandre Oyon – 72030 LE MANS CEDEX 9
Garantie financière : UNAT 8, rue César Franck – 75015 PARIS